

LES SITES MAIN-BTC.COM - MAIN-BTC.DEV

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 24/10/2024. Il est également utilisé le site main-btc.dev. Il est proposé d'investir dans le trading sur le FOREX (cours des monnaies) ou les matières premières. Aucun des sites n'a d'agrément délivré par l'AMF. Pour rappel ce produit est très dangereux pour les épargnants. Avec des escrocs, la perte est de 100 %. Nous déconseillons tout placement dans cette spéculation.

Les sites internet

Le site main-btc.dev

Il a été créé le 18/02/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/main-btc.dev>

Le site main-btc.com

Il a été créé le 18/02/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/main-btc.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Il est utilisé comme "porte d'entrée" le site coursados.com

Il a été créé le 05/07/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/coursados.com>

Il est aussi utilisé par le site immediateflex.com. Nous publions ci-dessous l'enquête en ligne sur ce site :

<https://adcfrance.fr/epargne/le-site-immediateflex-com/>

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 07 79 27 79 31

Le numéro 44 74 74 41 81 12

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Jérémy GUERIN

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading sur le FOREX (cours de monnaies) ou des matières premières.

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte portugais ayant l'IBAN PT50 0035 0448 0001 9704 2308 2 ouvert au nom de la société portugaise OPTIMIXAR UNIPessoal LDA

Les informations juridiques

Le site main-btc.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 24/10/2024.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter

à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

